

**COUR SUPRÊME DU YUKON**  
**CALENDRIER DES CHAMBRES**  
*(en date du 19 novembre 2019)*

<b>La Chambre de la famille</b> <b>La Chambre Civile</b> <b>Jour de parution</b>	<b>10 h</b> <b>15 h</b> <b>16 h</b>	<b>Chambre criminelle</b> <b>13 h 30</b>
3 décembre 10 décembre 17 décembre		3 décembre - 17 décembre
7 janvier 21 janvier 28 janvier		7 janvier 21 janvier 28 janvier
4 février 18 février 25 février		4 février 18 février 25 février
3 mars 10 mars 31 mars		3 mars 10 mars 31 mars
7 avril 21 avril 28 avril		7 avril 21 avril 28 avril

Aux dates énumérées, on peut présenter une requête devant une des Chambres indiquées, à la condition que celle-ci prenne moins de 30 minutes pour toutes les parties présentes, conformément à la Règle 48(4).

Les dates indiquées peuvent changer sans préavis. On encourage les utilisateurs à consulter fréquemment le présent site Web pour prendre connaissance des mises à jour.